



DELUBAC
Banque Judiciaire

Conditions Tarifaires

Applicables au 15/05/2021



DEPUIS 1924

**BANQUE
DELUBAC & CIE**
EXPERTS ET INDÉPENDANTS

SOMMAIRE



LA BANQUE DELUBAC & CIE À VOTRE SERVICE

4



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE

5

TENUE DE COMPTE
RELEVÉS DE COMPTES
ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE
À DISTANCE



SERVICES DE PAIEMENT

7

OPÉRATIONS DE CAISSE
CHÈQUES
SERVICES
VIREMENTS
PRÉLÈVEMENTS
CARTES BANCAIRES
PRINCIPALES DATES DE VALEUR



FINANCEMENTS

11

CONCOURS AUTORISÉS
FACILITÉ DE CAISSE ET DÉCOUVERT
EFFETS DE COMMERCE
DAILLY
SUBROGATION
AFFECTURAGE



INCIDENTS DE PAIEMENT	14
CHÈQUES	
PRÉLÈVEMENT (DÉBIT)	
EFFETS/LCR	
COMMISSION D'INTERVENTION	



OPÉRATIONS DIVERSES	16
----------------------------	-----------



OPÉRATIONS FINANCIÈRES	18
PLACEMENTS FINANCIERS	
TARIFICATION SPÉCIFIQUE - TITRES NON COTÉS	
AUTRES SERVICES	



OPÉRATIONS INTERNATIONALES	21
IMPORTATIONS	
CHANGE	
EXPORTATIONS	



RÉSoudre UN LITIGE	24
---------------------------	-----------



LA BANQUE DELUBAC & CIE À VOTRE SERVICE

Acteur reconnu du monde judiciaire depuis plus de 30 ans, Delubac Banque Judiciaire accompagne les entreprises en retournement ou en difficulté, dans le cadre de procédures amiables de prévention, de procédures collectives ou de plans de continuation.

Notre équipe d'experts est à votre écoute pour trouver la solution qui vous convient.



Un chargé d'affaires que vous pouvez contacter sur sa ligne directe



Une banque à distance accessible 24h/24 : www.edelubac.com



www.delubac.com pour découvrir mes produits et services

Sauf mention particulière, nos tarifs sont à majorer de la TVA en vigueur (soit 20 % à la date de parution). En cas de modification du taux de TVA, les tarifs sont impactés à compter de la date d'application du nouveau taux de TVA.



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

L'équipe de Delubac Banque Judiciaire rassemble des spécialistes pluridisciplinaires et polyvalents. Pour répondre à l'ensemble de vos besoins, nous vous proposons une offre complète de services bancaires et financiers.

TENUE DE COMPTE

RELEVÉS DE COMPTE

**ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE
À DISTANCE**

ARRÊTÉS MENSUELS DES COMPTES

TENUE DE COMPTE

Commission de mouvement ⁽¹⁾	0,25 %
Commission de découvert calculée sur le plus fort découvert du mois (non soumis à la TVA)	0,25 %
Frais fixes mensuels de tenue de compte	30 €
Perception à la ligne	0,32 € Avec un minimum par mois 5 €
Commission d'actualisation administrative, juridique et comptable	Par an 70 €
Frais de dossier d'ouverture	Nous consulter
Service bancaire de base (SBB) ⁽²⁾ (Droit au compte)	Gratuit

RELEVÉS DE COMPTE

Relevé mensuel	Gratuit
Relevé sur Internet ⁽³⁾	Gratuit
Relevé annuel des frais ⁽⁴⁾	Gratuit
Relevé supplémentaire	15 €
Frais de tenue de compte sans mouvement depuis plus d'un an	30 €

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS, ETC.⁽³⁾

Abonnement Service en ligne Internet ⁽³⁾	Par mois 30 €
Abonnement EBICS (Transport-Échange de fichiers)	Par mois 40 €
Abonnement Swiftnet	Par mois 100 €



SERVICES DE PAIEMENT

Pour vous accompagner à traverser une situation difficile, Delubac Banque Judiciaire a mis en place une offre complète de produits et services bancaires adaptée à vos besoins.

OPÉRATIONS DE CAISSE

CHÈQUES

SERVICES

VIREMENTS

PRÉLÈVEMENTS

CARTES BANCAIRES

PRINCIPALES DATES DE VALEUR

OPÉRATIONS DE CAISSE

Versement d'espèces guichet Delubac	Gratuit
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	Gratuit
Retrait d'espèces aux distributeurs automatiques de billets (DAB) ⁽⁵⁾	Gratuit
Carte de dépôt d'espèces auprès de nos prestataires agréés	
• Mise en place du service (incluant la carte de dépôt)	10 €
• Frais de refabrication pour carte perdue ou détériorée	10 €

CHÈQUES

Remise de chèques	Gratuit
Paiement de chèques	Gratuit
Chèque impayé (remis à l'encaissement)	
• Pour absence de provision	Gratuit
• Autres motifs	16 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	20 €
Paiement, si la Banque l'accepte, malgré la prohibition contractuelle, sur formule de chèque non délivrée par la Banque	160 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	Par chèque 25 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	Par opération 25 €
Frais d'envoi de chèques	10 €

SERVICES

Ramassage de fonds	
• Frais de dossier	100 €
• Par ramassage	Nous contacter
Envoi de coursier - Région Parisienne	100 €
Attestation délivrée	35 €

VIREMENTS

Émission de virement SEPA - Frais par virement occasionnel	
• Ordre Internet	0,50 €
• Ordre papier	4,95 €
Frais par virement interne	Gratuit

Frais par virement en valeur jour (avant 12 h)	20 €
Frais de confirmation de virement	20 €
Réception d'un virement SEPA	Gratuit

PRÉLÈVEMENTS

Émission de prélèvement SEPA (crédit)	
• Par prélèvement ordre Internet	0,30 €
• Par prélèvement ordre papier	5 €
• Par remise support Internet	3 €
Frais par demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)	40 €
Frais d'impayé sur prélèvement (crédit)	
• Rejet pour contestation ou absence de consentement	15 €
• Rejet pour opposition	20 €
• Rejet pour insuffisance de provision	14 €
Frais de paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Frais de mise en opposition d'un mandat SEPA (débit)	15 €

CARTES BANCAIRES

<p>Carte Visa Classic</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte de paiement internationale à débit immédiat • Carte de paiement internationale à débit différé • Carte de paiement à autorisation systématique⁽⁶⁾ 	 <p>Par an 75 € Par an 85 € Par an 50 €</p>
<p>Carte Visa Business</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte de paiement internationale à débit immédiat • Carte de paiement internationale à débit différé 	 <p>Par an 85 € Par an 95 €</p>
<p>Carte Visa Premier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit d'entrée • Carte de paiement internationale à débit immédiat • Carte de paiement internationale à débit différé 	 <p>Par an 80 € Par an 150 € Par an 170 €</p>
<p>Carte Visa Infinite⁽⁶⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte de paiement internationale à débit immédiat • Carte de paiement internationale à débit différé 	 <p>Par an 300 € Par an 320 €</p>

CARTES BANCAIRES (SUITE)

Frais de réédition ou choix du code confidentiel	30 €
Frais de confection d'une nouvelle carte	30 €
Frais d'opposition de la carte par la banque	20 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20 €
Frais d'opposition de la carte par le porteur	20 €
Frais suite à capture de carte dans un DAB ⁽⁵⁾	Gratuit
Frais de refabrication pour carte perdue ou détériorée	15 €
Frais de refabrication pour carte défectueuse	Gratuit
Contrat monétique commerçant	Nous consulter
Frais d'impayés carte sur contrat vente à distance	50 €
Frais par retrait hors zone euro	Par opération 4 €
Frais de retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro) ⁽⁵⁾	Gratuit
Paiement par carte hors zone euro	Par opération 1 %
Paiement par carte zone euro	Gratuit
Frais d'envoi en recommandé avec Accusé Réception	15 €

PRINCIPALES DATES DE VALEUR (INDIQUÉES EN JOURS OUVRÉS)

- Remise de chèques **J+1**
- Paiement de chèques **J - 1**
- Remise d'effet LCR/BOR à l'encaissement (sauf bonne fin) **J+4**
- Remise d'effet LCR/BOR à l'encaissement (valeur après encaissement) **Nous consulter**
- Versement d'espèces hors guichet Delubac **J+1**

J correspond à la date de règlement interbancaire.



FINANCEMENTS

Reconnue pour la qualité de son expertise, Delubac Banque Judiciaire vous conseille et vous aide à trouver les financements nécessaires à la poursuite de votre activité.

CONCOURS AUTORISÉS

FACILITÉ DE CAISSE ET DÉCOUVERT

EFFETS DE COMMERCE

DAILLY

SUBROGATION

AFFACTURAGE

CONCOURS AUTORISÉS⁽⁷⁾

Commission de confirmation (frais calculés sur la base annuelle du montant des concours confirmés et prélevés d'avance trimestriellement)	Par an 1 %
Commission d'engagements	Nous consulter
Frais de dossier	Nous consulter
Intérêts débiteurs selon autorisation comité	Nous consulter

FACILITÉ DE CAISSE ET DÉCOUVERT⁽⁷⁾

Facilité de caisse ponctuelle⁽⁸⁾⁽⁹⁾	TBB⁽¹⁰⁾ + 7 points
Découvert autorisé⁽⁹⁾⁽⁷⁾	Nous consulter
Autres frais sur la facilité de caisse et le découvert autorisé	0,25 %
• Commission de plus fort découvert ⁽⁹⁾	0,25 %
• Marge de dépassement	1,50 %

EFFETS DE COMMERCE⁽⁷⁾

Remise d'effets de commerce normalisés (lettre de change, billet à ordre)	Par effet 4 €
Effet support magnétique	0,50 €
Commission de bordereau effets manuels	15 €
Commission de bordereau magnétique	4 €
Effet impayé, réclamé, prorogé	30 €
Avis de sort	20 €
• Changement de domiciliation, modification échéance, de montant...	20 €
• Commission réclamation d'effet	20 €
Présentation à l'acceptation	40 €
• Frais d'envoi d'encours Portefeuille	20 €
• Effet de commerce escompté & Mobilisation de créances professionnelles « Loi Dailly » impayés à l'échéance, si la situation du compte ne permet pas la contre-passation	40 €

DAILLY⁽⁷⁾

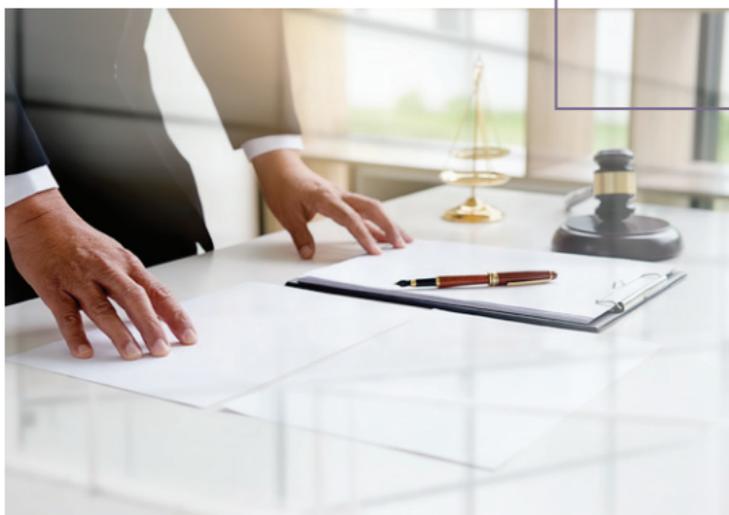
Frais de bordereau Dailly – Traitement manuel par bordereau	60 €
Frais de bordereau Dailly – Traitement magnétique par bordereau	15 €
Commission de service par facture – Traitement manuel	15 €
Commission de service par facture – Traitement magnétique	5 €
Frais de notification en recommandé	10 €
Prorogation Dailly impayée à échéance	32 €
Renouvellement de la créance	
• A échéance	Taux d'origine + 2 points
• Renouvellements suivants, sans dépasser le taux d'usure ⁽¹¹⁾	Taux d'origine + 2 points + 1 point ⁽¹²⁾

SUBROGATION⁽⁷⁾

Frais de quittance subrogative – Traitement manuel	60 €
Frais de quittance subrogative – Traitement magnétique	40 €
Frais de service par facture – Traitement manuel	10 €
Frais de service par facture – Traitement magnétique	10 €
Frais de notification en recommandé	10 €
Relance de notification en recommandé	10 €
Prorogation subrogation impayée à échéance	32 €
Renouvellement de la créance dans la limite du taux d'usure⁽¹¹⁾	
• A échéance	Taux d'origine + 2 points
• Renouvellements suivants	Taux d'origine + 2 points + 1 point ⁽¹²⁾

AFFACTURAGE⁽⁷⁾

Affacturation	Nous consulter
---------------	----------------



INCIDENTS DE PAIEMENT

La proximité et la confiance de nos clients sont les meilleurs leviers de notre développement. Afin de garantir une relation de qualité, Delubac Banque Judiciaire s'engage à communiquer de manière transparente avec vous.

CHÈQUES

PRÉLÈVEMENT (DÉBIT)

EFFETS/LCR

COMMISSION D'INTERVENTION

CHÈQUES

Frais de gestion d'un compte interdit bancaire	Par trimestre 100 €
Paiement d'un chèque émis en infraction	90 €
Certificat de non paiement	60 €
Forfait(*) de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Chèque inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Chèque supérieur à 50 €	50 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	Par lettre 20 €

(*) Le forfait comprend les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de la provision, l'établissement du certificat de non-paiement, la déclaration Banque de France, la commission d'intervention, et les frais d'envois en recommandé.

PRÉLÈVEMENT (DÉBIT)

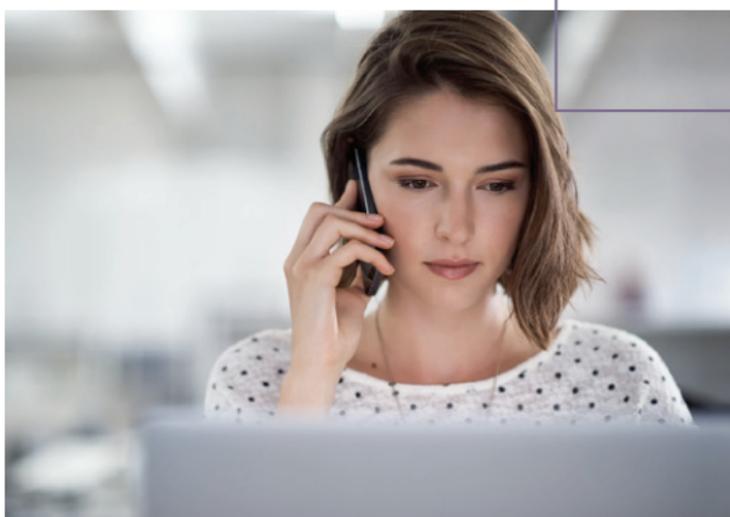
Frais de rejet de prélèvement⁽¹³⁾ pour défaut de provision	10 €
Frais de rejet de prélèvement pour absence de mandat	Gratuit
Frais de rejet de prélèvement pour mandat opposé	Gratuit

EFFETS/LCR

Frais de rejet d'effet ou LCR	
• Motif « pas d'ordre de payer » sur LCR acceptée + autres motifs	40 €

COMMISSION D'INTERVENTION

	Par opération⁽¹⁴⁾ 15 €
--	--



OPÉRATIONS DIVERSES

N'hésitez pas à nous formuler vos demandes.
La pertinence des analyses de notre équipe conjuguée à la maîtrise des procédures collectives vous assurent de disposer rapidement de tous les éléments pour mener à bien vos opérations et dans les meilleures conditions.

Frais par saisie attribution⁽¹⁵⁾	250 €
Frais par saisie conservatoire	250 €
Frais d'opposition sur avis à tiers détenteur • 10 % du montant de l'opposition	Plafonné à 100 €
Frais de recherche	Par demande 15 €
Chéquier en urgence	15 €
Frais d'envoi de chéquier (uniquement en recommandé AR)	15 €
Rédaction d'acte de caution	150 €
Frais d'acte complexe	Nous consulter
Lettre d'information annuelle aux cautions (article L 313.22 du Code monétaire et Financier)	50 €
Situation donnée aux commissaires aux comptes	250 €
Frais de relance sur actualisation administrative et comptable du dossier	45 €
Frais de clôture de compte • En procédures collectives ou assimilées • In bonis	190 € 100 €
Frais d'ouverture de dossiers Contentieux	150 €
Or (frais d'intermédiaire en sus) (non soumis à la TVA)	1 % Minimum, nous consulter



OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Quels que soient vos besoins, appuyez-vous sur notre savoir-faire. L'activité Banque Judiciaire de la Banque Delubac & Cie vous permet de bénéficier d'une expertise reconnue sur la gestion de vos placements financiers.

PLACEMENTS FINANCIERS

TARIFICATION SPÉCIFIQUE - TITRES NON COTÉS

AUTRES SERVICES

PLACEMENTS FINANCIERS

DROITS DE GARDE ANNUELS

Avec un minimum de 50 €

Les droits de garde du compte sont prélevés semestriellement à terme échu et sont calculés sur l'encours moyen journalier du portefeuille.

OPC gérés par Delubac Asset Management	Gratuit
OPC hors Delubac⁽¹⁶⁾	0,50 %

ORDRES SUR OPC⁽¹⁷⁾

Droits d'entrée⁽¹⁸⁾	Selon DICI OPC
Droits de sortie⁽¹⁸⁾	Selon DICI OPC
Souscription/rachat d'OPC extérieurs à Delubac Asset Management⁽¹⁶⁾⁽¹⁷⁾	Par opération 40 €

ORDRES DE BOURSE SUR NYSE Euronext (PARIS AMSTERDAM BRUXELLES)⁽¹⁷⁾

Actions <ul style="list-style-type: none">Frais	1 % Minimum par ordre 25 €
Obligations <ul style="list-style-type: none">Frais	0,75 % Minimum par ordre 25 €

ORDRES SUR AUTRES MARCHÉS

Actions <ul style="list-style-type: none">Frais	1,80 % Minimum par ordre 50 €
Obligations <ul style="list-style-type: none">Frais	1,50 % Minimum par ordre 50 €

TARIFICATION SPÉCIFIQUE - TITRES NON COTÉS

Frais par opération (acquisition/cession)	Par opération 0,10 % Avec un minimum de 150 €
Actes de gestion (opérations sur titres...)	Par acte 100 €

AUTRES SERVICES

Abonnement Bourse@line	Gratuit
Ouverture de compte d'instruments financiers	Gratuit
Relevés de portefeuille trimestriels	Gratuit
Frais de transfert de titres à l'extérieur	
• Frais fixes par ligne de titres en dépôt en France	30 €
• Frais fixes par ligne de titres en dépôt à l'étranger	80 €
	Minimum de perception par compte 150 €
Autres prestations	Nous consulter



OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Nous vous accompagnons au quotidien. L'équipe de Delubac Banque Judiciaire peut intervenir rapidement, au plus près des besoins des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités, en France comme à l'étranger.

IMPORTATIONS

CHANGE

EXPORTATIONS

IMPORTATIONS

Émission d'un virement non SEPA⁽¹⁹⁾ en devises ou en euros hors SEPA

• Inférieur à 76 000 €	0,15 %
• De 76 000 à 152 000 €	0,10 %
• > à 152 000 jusqu'à 457 000 €	0,05 %
• Supérieur à 457 000 €	0,03 %
	Avec un minimum de 35 €

Frais si SWIFT urgent

	10 €
• Commission de réparation additionnelle sur virement (Coordonnées bancaires absentes ou erronées)	10 €
• Frais d'intervention par SWIFT	50 €
• Règlement chèque	40 €
• Frais de confirmation de virement	10 €

Remises documentaires⁽¹⁹⁾

• Frais de dossier	75 €
• Frais d'envoi de documents	Frais Postaux
• Commission de règlement	0,20 %
	Avec un minimum de 50 €
• Frais d'impayé/prorogation/modification	50 €
• Frais de confirmation SWIFT	50 €
• Frais d'intervention par SWIFT	50 €

Crédits documentaires⁽¹⁹⁾

• Frais d'envoi de documents	Frais Postaux
• Commission d'ouverture (non soumise à TVA) - par trimestre indivisible	0,75 %
	Avec un minimum de 500 €
• Commission d'acceptation	0,50 %
	Avec un minimum de 500 €
• Commission de modification	0,50 %
	Avec un minimum de 125 €

Frais d'intervention par SWIFT

80 €

Commission de modification

100 €

Commission de levée de documents

1,50 %

Avec un minimum de 150 €

CHANGE

Change (non soumis à la TVA)

• Inférieur à 76 000 €	0,10 %
• De 76 000 € à 152 000 €	0,05 %
• > à 152 000 € jusqu'à 457 000 €	0,025 %
• Supérieur à 457 000 €	0,015 %
	Avec un minimum de 16 €

EXPORTATIONS

Réception de virement de l'étranger

- | | |
|--|---------|
| • Frais par virement en euros hors SEPA ou en Devises | 15 € |
| • Commission de réparation additionnelle par virement (coordonnées bancaires absentes ou erronées) | 10 € |
| • Frais par virement SEPA reçu | Gratuit |

Chèques payables à l'étranger

Nous consulter

- | | |
|--|------|
| • Commission d'encaissement par chèque | 20 € |
| • Commission d'impayés | 40 € |
| • Commission d'avis de sort | 50 € |

Effets payables à l'étranger⁽¹⁹⁾

Nous consulter

- | | |
|----------------------------------|------|
| • Commission par bordereau | 10 € |
| • Commission par effet | 20 € |
| • Commission d'avis de sort | 50 € |
| • Commission de modification | 50 € |
| • Commission d'impayé | 40 € |
| • Frais d'intervention par SWIFT | 50 € |

Remises documentaires export⁽¹⁹⁾

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| • Commission de traitement | 0,20 %
Avec un minimum de 50 € |
| • Commission de réalisation | 15 € |
| • Commission de modification | 50 € |
| • Commission d'impayé | 40 € |
| • Frais d'intervention par SWIFT | 50 € |

Crédits documentaires⁽¹⁹⁾

- | | |
|---|------------------------------------|
| • Commission de notification | 0,10 %
Avec un minimum de 100 € |
| • Commission de paiement – levée de documents | 0,20 %
Avec un minimum de 170 € |
| • Commission de modification | 0,10 %
Avec un minimum de 90 € |
| • Frais de dossier | 100 € |
| • Frais d'intervention par SWIFT | 50 € |

Garanties internationales émises par SWIFT

- | | |
|---|-------|
| • Frais de dossier | 100 € |
| • Commission d'établissement d'acte | 200 € |
| • Frais de modification ou de prorogation | 90 € |
| • Frais d'intervention par SWIFT (MTX99) | 50 € |
| • Frais de mise en jeu | 120 € |
| • Commission de mainlevée | 100 € |



RÉSOUUDRE UN LITIGE

La Banque Delubac & Cie a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Il se peut toutefois que vous rencontriez des difficultés dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services qui sont mis à votre disposition.

En cas de réclamation, vous pouvez prendre contact gratuitement avec notre service Relation Clientèle :

- à l'adresse électronique suivante : relationclientele@delubac.fr
- ou en appelant au 04 75 29 49 88 (numéro non surtaxé),
- ou en adressant un courrier à l'adresse suivante :
Banque Delubac & Cie - Service Relation Clientèle
16, place Saléon Terras - 07160 Le Cheylard

Si votre demande concerne un service de paiement, la banque en accuse réception sous 10 jours ouvrables. Le délai de réponse à votre réclamation est de 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si dans ce délai, une réponse ne peut pas être apportée en raison de circonstances exceptionnelles, le délai est étendu à 35 jours ouvrables.

Si votre demande ne relève pas d'un service de paiement, la banque en accuse réception sous 10 jours ouvrables. Une réponse vous est apportée sous un délai de 2 mois.

Si le litige n'a pu être résolu, et s'il relève de la compétence de la banque, vous pouvez l'adresser gratuitement au Médiateur désigné par la Banque Delubac & Cie dans les conditions suivantes :

- Justifier du refus de votre demande par le service Relation Clientèle de la Banque ;

Adresser votre demande au médiateur :

- En complétant le formulaire de demande de médiation sur le site www.lemediateur.fbf.fr
- Ou en transmettant votre demande à l'adresse suivante :
Le médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 Paris Cedex 09

Dans le cas des services d'investissement, si le litige relève de la compétence de la banque, vous avez la possibilité de saisir gratuitement le Médiateur de l'AMF :

- En complétant le formulaire de demande de médiation sur le site <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>
- Ou en adressant votre demande courrier à l'adresse suivante :
Autorité des Marchés Financiers
La médiation
17, place de la Bourse
75082 Paris cedex 02

VOTRE SATISFACTION AU CŒUR DES PRIORITÉS
DE LA BANQUE DELUBAC & CIE.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR
www.delubac.com, rubrique « Contact »

- (1) Calculée sur le mouvement cumulé débiteur du mois.
- (2) Fournis dans le cadre du droit au compte, article L312.1 du code Monétaire et Financier (CMF). Liste des produits et services du SBB précisée de l'article D312.5-1 du CMF.
- (3) Hors coûts de connexion facturés par votre opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.
- (4) Service uniquement pour les entrepreneurs individuels.
- (5) DAB : distributeur automatique de billet.
- (6) Sous réserve de disponibilité du produit.
- (7) Sous réserve d'acceptation par la Banque.
- (8) Sous réserve d'acceptation par la Banque. La facilité de caisse vous autorise un débit pour une durée maximale de 30 jours. Exemple : si vous utilisez votre facilité de caisse ponctuelle sur une durée de 30 jours, au taux de 19 %, le TEG ressort à 20,75 %.
- (9) Les frais et commissions sont intégrés au TEG (taux annuel effectif global).
- (10) TBB : taux de base bancaire Delubac. 7 % à la date du 01/01/2019 et en vigueur au 01/01/2021. Il est déterminé par chaque banque selon les conditions de marché.
- (11) Dans la limite du taux d'usure.
- (12) A chaque renouvellement avec un plafond à 5 points.
- (13) Montant plafonné à l'ordre rejeté.
- (14) Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de virement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision).
- (15) Le montant des frais bancaires relatifs à une opposition administrative est plafonné à 10 % du montant global dû au Trésor Public.
- (16) Commission forfaitaire d'un montant de 40 € prélevé lors de toute souscription ou de tout rachat d'OPC extérieur au Groupe Delubac et s'ajoutant aux éventuels droits d'entrée/de sortie applicables aux produits concernés.
- (17) La taxe sur les transactions financières (TTF) s'applique en sus, le cas échéant.
- (18) Document d'information clé de l'investisseur.
- (19) Répercussion des frais des correspondants étrangers et commission de change si conversion en devises.
Précision sur les options des frais :
 - Option « OUR » tous les frais y compris ceux du bénéficiaire sont à la charge du donneur d'ordre.
 - Option « SHA » les frais sont répartis entre le bénéficiaire et le donneur d'ordre (c'est l'option des virements SEPA européens).
 - Option « BEN » les frais y compris ceux des correspondants sont à la charge du bénéficiaire.

DELUBAC

Banque Judiciaire

Retrouvez-nous 24h/24 et 7j/7



Chargé d'Affaires



Vos comptes en ligne
www.edelubac.com



www.delubac.com



TÉL. 01 44 95 87 55
FAX 01 42 89 24 30

LE CHEYLARD - Siège social

16, place Saléon Terras
07160 Le Cheylard
Tél. +33 (0)4 75 29 02 99

LYON

95, avenue du Maréchal de Saxe
69003 Lyon
Tél. +33 (0)4 78 14 09 30

VALENCE

34, rue du Docteur Henri Abel
26000 Valence
Tél. +33 (0)4 28 99 01 31

PARIS

10, rue Roquépine
75008 Paris
Tél. +33 (0)1 44 95 86 20

TOULOUSE

36, rue d'Alsace Lorraine
31000 Toulouse
Tél. +33 (0)5 34 44 55 55

Société en commandite simple au capital de 11 695 776 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aubenas sous le numéro 305 776 890. Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07027153



DEPUIS 1924

BANQUE
DELUBAC & CIE

EXPERTS ET INDÉPENDANTS